

Qu'est-ce que le DUSA ?

Le Diplôme universitaire en sciences des archives (DUSA) est un diplôme international visant à former des professionnels dans le domaine de la conservation du patrimoine écrit, plus particulièrement celui des archives.

Il se compose de neuf modules. Huit modules sont en ligne et concernent le patrimoine documentaire des archives, leur production, leur collecte, leur conservation et leur valorisation. Ils fournissent l'ensemble des bases méthodologiques nécessaires à l'organisation d'un service d'archives. Le neuvième module comporte un stage intensif dans les services d'archives d'institutions publiques, de fondations ou d'entreprises, en France ou en Afrique.

Pour qui ?

Le DUSA s'adresse à un public francophone, en priorité africain, souhaitant se former professionnellement pour travailler dans le domaine des archives. L'objectif de cette formation en ligne est de faciliter l'intégration des publics qui rencontrent des difficultés d'accès à l'enseignement universitaire.

Le DUSA intéresse toute personne ayant un projet professionnel lié aux archives et souhaitant s'engager dans la collecte, la conservation, la communication et la valorisation du patrimoine écrit.

Les trois institutions partenaires assurent l'égalité et l'équité entre les candidats et souhaitent développer l'intérêt des jeunes générations pour les archives, à tous les stades de leur production et de leur usage – administratif et patrimonial.



Comment s'inscrire ?

Les dossiers de candidature (lettre de motivation max. une page, CV, copie du diplôme et relevé des notes, copie de la pièce d'identité, une photo) seront envoyés et examinés selon le calendrier suivant :

- 2 avril - 31 mai 2024 : dépôt des candidatures en ligne sur archivafrique.chartes.psl.eu/diplome-universitaire-en-sciences-des-archives-dusa
- 15 juin 2024 : publication des résultats des candidatures
- 15 juin - 15 sept. 2024 : règlement des frais d'inscription
- 1^{er} octobre 2024 : accueil de la quatrième promotion

Le DUSA a été créé par trois institutions partenaires dans le cadre d'actions de développement en faveur de l'Enseignement supérieur en Afrique soutenues, en France, par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Les trois partenaires ont mis en commun leur expertise, reconnue au niveau international, afin de co-accréditer le DUSA.



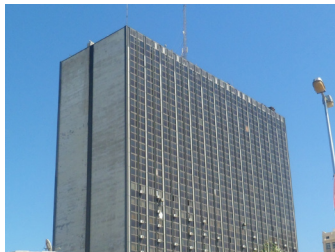
Façade de l'École nationale des chartes © cl. Didier Plouy

L'École nationale des chartes, fondée en 1821, compte parmi grands établissements d'enseignement supérieur, et est membre de l'Université PSL (Paris, Sciences et Lettres). Elle n'a cessé d'œuvrer au développement et à l'évolution des sciences historiques et à la modernisation des métiers de la conservation, en offrant des formations internationalement reconnues et largement ouvertes aux méthodes des Humanités numériques.

L'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) est un institut de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar créé en 1967 avec le concours de l'UNESCO. Elle se consacre aux activités d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences de l'information documentaire, en développant des formations multiples, du niveau licence jusqu'au doctorat, tant au Sénégal qu'à l'étranger grâce aux nombreuses actions de coopération internationale auxquelles elle participe.



Façade de l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) © EBAD



Façade de l'Université Senghor © Wikipédia

L'Université Senghor d'Alexandrie, inaugurée en 1990, est un établissement international qui délivre des diplômes, masters et doctorats, reconnus par le CAMES (Conseil Africain Malgache de l'Enseignement Supérieur). Ce haut niveau de compétence universitaire a permis de mettre en place une organisation capable de répondre aux nouveaux défis du continent africain, avec plus de 3 000 diplômés originaires de 28 pays.

Contact : dusa.info@chartes.psl.eu

Site web : www.archivafrique.chartes.psl.eu/formation